

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET
ET DE LA SÉCURITÉ
SERVICE DÉPARTEMENTAL
DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

Gap, le 22 novembre 2016

28, Rue Saint-Arey
05011 GAP Cedex
www.hautes-alpes.gouv.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Restriction de l'usage de l'eau sur les communes de Bréziers, Laye et Forest-Saint-Julien

Les dernières analyses effectuées sur une partie des communes suivantes font apparaître que l'eau est impropre à la consommation :

- Réseau de la ferme des Achards sur la commune de **Bréziers** ;
- Secteur du chef-lieu sur la commune de **Laye** ;
- Le Forest - Village sur la commune de **Forest-Saint-Julien** ;

Les mairies ont procédé au traitement des réservoirs concernés.

La qualité de l'eau sur ces secteurs reste sous surveillance par les services compétents et la restriction de son usage sera levée dès que les analyses seront redevenues conformes.